

Pôle Éducatif Les Courlis

NOTE DE RENTRÉE 2020

Horaires de l'école :

8h30 – 11h30 et 13h30 – 16h30

Dans un souci de bon fonctionnement, il est impératif de bien respecter ces horaires.

Accueil et reprise des élèves :

L'accueil de tous les élèves aura lieu à partir de 8h20 et 13h20 dans la cour sous la responsabilité des maîtres de service.

Pour les sorties à 11h30 et 16h30, les parents attendront leurs enfants à la porte d'entrée du préau.

Suite à la circulaire du 29/07/2016 du ministère concernant le Plan Vigilance Attentat, un certain nombre de mesures de sécurité sont préconisées : les portes de l'école sont fermées durant la classe.

Les parents veilleront donc au respect des heures d'entrée et de sortie, de manière à ce que leurs enfants arrivent à l'heure. Après 8h30 et 13h30, le portail et les portes de l'école seront fermés.

Tout parent pénétrant dans l'école, dès l'entrée dans la cour, doit porter un masque.

L'accès à l'école est limité : les parents ne peuvent y accéder qu'accompagner d'un enseignant.

Enseignants et personnels :

Directrice : Mme FAIVRE

PS/MS : Mme BEUCHOT, ATSEM Mme LAURENT

GS : Mme RAGONNET, ATSEM Mme PETIT

CP : Mme SAUVAGE et M. MOULS

CE1/CE2 : Mme CHANSON

CM1/CM2 : Mme FAIVRE et M. MOULS

Stationnement des véhicules :

Un parking est prévu pour les familles le long de la route départementale, le parking devant la cour est réservé au personnel de l'école. **Pour la sécurité des enfants, le stationnement et l'arrêt momentané pour déposer les enfants devant le préau sont interdits.** À la reprise des enfants vous devez stationner au parking parents.

Absences des élèves :

Toute absence doit être signalée : par écrit (si elle est prévue), par téléphone le matin **entre 8h00 et 8h20 (au 03 84 94 58 56) ou par mail (ecole.villers-les-luxeuil@ac-besancon.fr)**.

Le motif de l'absence doit être précisé sur un bulletin d'absence donné en début d'année.

Relation parents-enseignants :

Un cahier de liaison sera fourni aux élèves dans lequel seront collés tous les documents d'informations émanant de l'école. Pour un usage efficace, il vous est demandé de signer chaque feuille et de rapporter quotidiennement le cahier à l'école.

Vous pouvez également utiliser cet outil pour nous transmettre des messages ou prendre rendez-vous.

Coopérative scolaire :

Cette association permet de financer des spectacles, des interventions ou des sorties éducatives, des achats de livres de bibliothèque ... Cette participation est fixée à **12 € par enfant à l'ordre de la Coopérative scolaire**. Merci de donner votre participation avant le **25 septembre 2020**. (Possibilité de régler en plusieurs fois, un chèque par famille est souhaitable)

Réunions des parents :

Chaque enseignant présentera le fonctionnement de sa classe, donnera les informations utiles et répondra aux diverses questions.

Jeudi 17 septembre 2020 à 18h00 : CM1/CM2

Vendredi 18 septembre 2020 à 18h00 : CP

Lundi 21 septembre 2020 à 18h00 : GS

Mardi 22 septembre 2020 à 18h00 : CE1/CE2

Jeudi 24 septembre 2020 à 18h00 : PS / MS

Quelques détails pratiques :

Pour faciliter l'habillage de enfants en maternelle et la gestion des vêtements oubliés en élémentaire, veuillez marquer le nom de l'enfant sur les vêtements, doudous... De même, merci d'éviter autant que possible les chaussures à lacets surtout pour les plus petits.

Les parents peuvent fournir une petite bouteille d'eau ou une gourde à leurs enfants.

Pour les goûters d'anniversaire, les gâteaux et bonbons doivent être fournis dans leur emballage d'origine en raison des mesures sanitaires. Les parents qui le souhaitent peuvent aussi apporter des bouteilles de jus de fruit.

Les **élections de parents d'élèves** auront lieu le vendredi 9 octobre 2020. Les parents qui souhaitent en faire partie sont invités à le signaler dès que possible.

Documents de rentrée :

Merci de :

- Corriger la **fiche de renseignements en rouge**.
- Remplir la **fiche d'urgences**.
- Remplir la **fiche des allergies alimentaires**.
- Remplir l'**autorisation de photographie**.
- Faire parvenir à l'école une **attestation d'assurance** mentionnant les risques couverts pour votre enfant ; Les élèves doivent être assurés en responsabilité civile, mais il est préférable que les enfants soient aussi couverts par une assurance individuelle accidents.
- Le **règlement intérieur** de l'école ainsi que la **charte de la laïcité** sont consultables en ligne sur le site de l'école (elem-villers-les-luxeuil.ac-besancon.fr) ou à l'école. Après en avoir pris connaissance, le coupon signé devra être rapporté.

Toute l'équipe enseignante vous souhaite à toutes et à tous une bonne année scolaire.

La directrice
Agnès FAIVRE

CE DOCUMENT EST A CONSERVER A LA MAISON.

Accusé de réception

Je soussigné(e)déclare avoir pris connaissance de la note de rentrée ainsi que du règlement intérieur de l'école, de la charte de la laïcité et du protocole sanitaire disponibles sur le site de l'école.

- J'assisterai à la réunion de rentrée.
- Je n'assisterai pas à la réunion de rentrée.

Le..... Signature :

Accusé de réception

Je soussigné(e)déclare avoir pris connaissance de la note de rentrée ainsi que du règlement intérieur de l'école, de la charte de la laïcité et du protocole sanitaire disponibles sur le site de l'école.

- J'assisterai à la réunion de rentrée.
- Je n'assisterai pas à la réunion de rentrée.

Le..... Signature :

Accusé de réception

Je soussigné(e)déclare avoir pris connaissance de la note de rentrée ainsi que du règlement intérieur de l'école, de la charte de la laïcité et du protocole sanitaire disponibles sur le site de l'école.

- J'assisterai à la réunion de rentrée.
- Je n'assisterai pas à la réunion de rentrée.

Le..... Signature :

Accusé de réception

Je soussigné(e)déclare avoir pris connaissance de la note de rentrée ainsi que du règlement intérieur de l'école, de la charte de la laïcité et du protocole sanitaire disponibles sur le site de l'école.

- J'assisterai à la réunion de rentrée.
- Je n'assisterai pas à la réunion de rentrée.

Le..... Signature :